Réglementation de la pêche sur les lots de l'A.A.P.P.M.A. de l'Albarine

La réglementation sur la rivière Albarine et ses affluents (Mandorme, Caline, Brevon)

- 3 salmonidés dont un ombre, par jour et par pêcheur.
- Interdiction de pêcher en marchant dans l'eau avant l'ouverture de l'ombre (3° week-end de mai) afin de protéger les fraies et les alevins (très présents sur les bordures à cette période).

Plan d'eau de Chalev

- Poissons morts ou vifs interdits sur l'intégralité du parcours.
- Dans les parcours no-kill, seule la pêche avec hameçon simple sans ardillon est autorisée (par arrêté préfectoral). La remise à l'eau des truites et des ombres est obligatoire.
- Remettez à l'eau les poissons dans les meilleures conditions : mouillez-vous les mains pour protéger leur mucus et privilégiez l'hameçon sans ardillon pour limiter les blessures.

La réglementation du plan d'eau de Chaley

- Accessible avec les cartes de l'A.A.P.P.M.A, de mars à septembre, 3 truites par jour et par pêcheur. Cuillers, vifs, leurres interdits. Alevinage en plus de l'ouverture tous les derniers vendredis des mois d'avril, mai, juin, juillet, si les conditions climatiques le permettent.
- D'octobre à février en réservoir mouche uniquement.

LAC DES HOPITAUX Ouverture le 13 Avril - Fermeture le 15 Décembre 2019. Carte annuelle avec timbre bateau : 50 € - Carte annuelle du bord : 35 € Carte journalière : 10 € (bateau inclus)

Possibilité de pêcher la carpe de nuit en réservant :

20 € par nuit pour les non-sociétaires. • 10 € par nuit pour les sociétaires.



Brochet du Lac des Hôpitaux - Saison 2018 - 89 cm

La taille légale de capture pour le brochet est de 65 cm et le sandre 55 cm.

A partir du jour de l'ouverture, possibilité de pêcher le brochet (leurres, cuillers...) en no-kill

CE QUI CHANGE EN 2019 POUR LE LAC DES HÔPITAUX

- L'ouverture de la pêche du brochet se fera le 1er mai.
- Interdiction de pêcher au vif et au poisson mort avant l'ouverture du brochet.

Bulletin d'information Saison 2019



A.A.P.P.M.A. de l'Albarine



Des écrevisses Pattes Blanches sur l'Albarine

Bienvenue sur l'Albarine...

Amis pêcheurs.

Les travaux réalisés depuis une vingtaine d'années ont permis de faire face à un été dramatiquement sec (87 l/s). Nous n'avons eu aucune mortalité ni d'assec à déplorer durant cet épisode.

Une quantité d'eau très très faible mais avec une qualité plus qu'acceptable (14 espèces d'invertébrés répertoriées avant les travaux d'assainissement, 35 aujourd'hui).

Les risbermes, la végétalisation des berges

et les fosses ont permis de lutter contre le réchauffement de l'eau et les seuils à fournir des zones de refuge aux poissons.

La pêche de sauvetage au niveau de la digue de St-Rambert en vue de la réfection de la vanne nous a permis de récupérer 150 kg de poissons. Les 130 tonnes de blocs posés en amont de la retenue peuvent facilement nous permettre d'augmenter la biomasse de ce secteur et aussi d'augmenter considérablement la taille moyenne des poissons.

C'est pour toutes ces raisons que nous continuerons encore pendant plusieurs années à réaliser des aménagements piscicoles qui apportent confort aux poissons et plaisir aux pêcheurs.

Depuis des années, beaucoup se focalisent sur l'élévation de la température de l'eau,

mais pour l'heure, l'urgence c'est surtout la quantité et la qualité.

Encore merci à tous pour votre soutien et bonne saison de pêche.

L'assemblée générale de l'A.A.P.P.M.A. aura lieu le samedi 8 février 2020 à 17 h à la Salle Communale de St-Rambert-en-Bugey (face à la mairie)



www.peche-albarine.com - Facebook : Aappma Albarine

